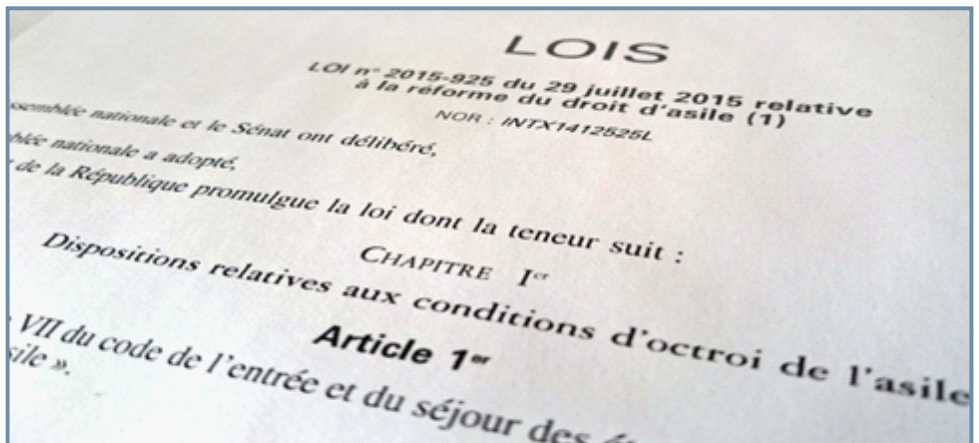




L'Institut international des droits de l'Homme et de la paix,  
l'Université de Caen Normandie  
et le Centre de recherches sur les droits fondamentaux et les  
évolutions du droit (CRDFED)  
*organisent un colloque sur*

# LA RÉFORME DE L'ASILE MISE EN ŒUVRE



**LE VENDREDI 10 JUIN**  
à la Faculté de droit de l'Université de Caen Normandie, Salle des Actes

Le 29 juillet 2015, la France a promulgué la loi portant réforme de l'asile, afin de moderniser les procédures d'asile et d'adapter le droit français aux exigences européennes. La loi nouvelle était une nécessité, qui permet de renforcer certaines garanties vis-à-vis des demandeurs d'asile. Pour autant, elle se fonde sur certains présupposés qui vont être difficiles à mettre effectivement en œuvre – par exemple sur la question des délais contentieux réduits, ou du logement des intéressés. Surtout, à l'heure où l'Europe doit faire face à des flux majeurs de demandeurs d'asile venus principalement de Syrie et d'Irak, la loi de 2015 n'offre pas nécessairement les outils adéquats.

L'objet du présent colloque, réunissant des universitaires de plusieurs États membres de l'Union ainsi que des représentants des institutions intéressées comme le Haut-Commissariat pour les réfugiés (UNHCR) ou la Cour nationale du droit d'asile, vise à établir un premier bilan de la réforme et, surtout, à réfléchir aux solutions à venir.

## PROGRAMME

**09h30**

Accueil des participants, par Thierry Le Bars, Doyen de la Faculté de droit

### **1<sup>ÈRE</sup> PARTIE : L'ACCÈS À L'ASILE**

*sous la présidence de Jean-Manuel Larralde  
Professeur à l'Université de Caen Normandie*

**09h45**

Le régime européen d'asile, par Laurence Potvin-Solis,  
Professeur à l'Université de Caen Normandie

**10h05**

La problématique dite du « couloir des Balkans »,  
Professeur à la Faculté de droit Justinien Ier de Skopje (Macédoine)

**10h25**

La compétence de la France (le système Dublin), par Catherine-Amélie Chassin,  
Maître de conférences à l'Université de Caen Normandie

### **DÉBATS ET PAUSE**

**11h20**

Les droits des demandeurs d'asile en France, par Serge Slama,  
Maître de conférences à l'Université de Paris Ouest-Nanterre

**11h40**

La procédure accélérée, par Florence Malvasio,  
juge permanent à la Cour nationale du droit d'asile

### **DÉBATS**

### **DÉJEUNER LIBRE**

## **2<sup>ème</sup> PARTIE : LES CONDITIONS DE LA PROTECTION**

*sous la présidence de Florence Malvasio  
Juge à la Cour nationale du droit d'asile*

**14h00**

Les défis renouvelés du statut de réfugié : la notion de groupe social,  
par Alexandra Korsakoff, Doctorante à l'Université de Caen Normandie

**14h20**

L'exclusion des protections internationale et européenne, par Marina Eudes,  
Maître de conférences à l'Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense

### **DÉBATS ET PAUSE**

**15h00**

Les défis renouvelés de la Protection subsidiaire : la PSc, par Julian Fernandez,  
Professeur à l'Université Paris II Assas

**15h20**

L'accueil des réfugiés syriens et irakiens: le mécanisme des réinstallations  
et relocalisations, par Caroline Laly-Chevalier,  
Conseiller juridique, Chargée de liaison, UNHCR Paris

### **DÉBATS**

**16h00**

Conclusions générales, par Jean-Manuel Larralde,  
Professeur à l'Université de Caen Normandie



# INFORMATIONS PRATIQUES

## LIEU DU COLLOQUE :

Université de Caen, Campus I  
Esplanade de la Paix 14032 Caen  
Faculté de droit - Salle des Actes

## VENIR À LA FACULTÉ :

Depuis la gare SNCF :  
Tramway A – Dir. Campus 2  
Tramway B – Dir. Hérouville  
Arrêt Campus 1 – Université  
En voiture : Sortie CHU – Campus I

## CONTACT :

**Esther Camus**

[esther.camus@unicaen.fr](mailto:esther.camus@unicaen.fr)

**Marie-Pierre Pagnon**

[marie-pierre.pagnon@2idhp.eu](mailto:marie-pierre.pagnon@2idhp.eu)

[www.2idhp.eu](http://www.2idhp.eu)



<http://droit.unicaen.fr>

Ce colloque entre dans le cadre de la formation continue des avocats. Pour de plus amples informations, contacter Esther Camus

INSCRIPTION INDISPENSABLE

